

Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs

1^{re} séance, 25^e année

Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 23 août 2022 à 18 h, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant

Membres du comité exécutif absents :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Amina Sai, directrice par intérim des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 août 2022 à 18 h 04.

1.2.1 Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Étant donné l'absence de la secrétaire générale à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint, soit nommé secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

Le directeur général adjoint, monsieur Benoit Langlois, confirme qu'il y a quorum.

CEX-22-23-001

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant ;

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
 - 1.2.1 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du comité exécutif
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2022
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de grues télescopiques – Adjudication de contrat
- 2.2 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de pelles hydrauliques classe 1303 et 1304 – Adjudication de contrat
- 2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de pelles hydrauliques et boteur – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du comité exécutif

CEX-22-23-002

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2022

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 juin 2022 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

DE dispenser le directeur général adjoint de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 21 juin 2022 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CEX-22-23-003
SRM

2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de grues télescopiques – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO220628-91 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir deux (2) grues télescopiques sur porteur Grove de série 700E pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 3 août 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre reçue répond de façon satisfaisante au devis technique, ainsi qu'aux besoins du centre et à son budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public signée.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Consultants F. Drapeau inc., de Saint-Mathieu-de-Beloeil, le contrat pour l'acquisition d'une grue télescopique Grove, 2015, 700E, pour un montant de 784 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Consultants F. Drapeau, de Saint-Mathieu-de-Beloeil, le contrat pour l'acquisition d'une seconde grue télescopique Grove, 2014, 700E, pour un montant de 780 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-22-23-004
SRM

2.2 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de pelles hydrauliques classe 1303 et 1304 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO220623-90 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir trois pelles hydrauliques une (1) modèle 1303 et deux (2) modèle 1304 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 3 août 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, aux besoins du centre et à son budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale.

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public signée requise relativement à une soumission unique pour la pelle modèle 1303.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'une pelle hydraulique Linkbelt 75X3, 2022, classe 1304, neuve avec une garantie, pour un montant de 135 952 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'une seconde pelle hydraulique Linkbelt 75X3, 2022, classe 1304, neuve avec une garantie, pour un montant de 135 952 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Longus Québec inc., de Lévis, le contrat pour l'acquisition d'une troisième pelle hydraulique Case CX57C, 2022 ou +, classe 1303, neuve avec une garantie, pour un montant de 121 270 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-22-23-005
SRM

2.3 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de pelles hydrauliques et boueur – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO220623-89 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir trois pelles hydrauliques modèle 1306, 1313 et 1313 rayon court (short radius) ainsi que deux boueurs modèle 0456 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 3 août 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, aux besoins du centre et à son budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public signée requise relativement à une soumission unique pour chacun des boueurs.

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Équipement SMS, de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'un boteur LGP avec défonceuse ajustable de classe 0456, pour un montant de 255 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Équipement SMS, de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'un second boteur LGP avec défonceuse ajustable de classe 0456, pour un montant de 255 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'une pelle hydraulique classe 1306, pour un montant de 225 739 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'une pelle hydraulique classe 1313 rayon court (short radius), pour un montant de 302 265 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Bossé Québec inc., de Saint-Augustin, le contrat pour l'acquisition d'une pelle hydraulique classe 1313, pour un montant de 286 643 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CEX-22-23-006

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Benoit Langlois
Directeur général adjoint